APDHES CENTRE PIERRE VEAUX

Bulletin d'inscription à retourner par e-mail : vperez@apdhes.fr

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

.....

Adresse complète :

.....

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

.....

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE : CHAPITRE 1 DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION HAS-ESSMS

Objectifs

Comprendre les principes du Chapitre 1 du référentiel HAS
Identifier les critères liés à la qualité de l'accompagnement
Identifier les temps d'interrogation entre usagers et professionnels dans le cadre de l'accompagné traceur
Savoir quels documents et éléments de preuve mobilisée pour illustrer les pratiques
Savoir comment les évaluateurs observent le vécu des personnes accompagnées
Renforcer la posture professionnelle autour de la bientraitance, des droits et de la participation

Programme

Module 1 : Les enjeux du Chapitre 1

Finalité du référentiel : rendre la personne actrice de son parcours
Thématiques clés : Bientraitance et éthique - Respect des droits et libertés - Expression et participation - Adaptation à l'autonomie et à la santé - Continuité du parcours
Ce que l'évaluation cherche à vérifier : cohérence entre discours, pratiques et vécu de la personne

Module 2 : Les temps d'interrogation de l'accompagné traceur

Présentation de la méthode : Entretien avec la personne accompagnée puis avec les professionnels qui l'accompagnent
Objectifs des entretiens : Recueillir la perception du vécu, identifier les pratiques mises en œuvre, vérifier la personnalisation du projet

Module 3 : Les documents preuves à envisager

Typologie des documents mobilisables :
Projet personnalisé, fiches de suivi, transmissions, comptes rendus, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, traces de participation (CVS, groupes d'expression, ateliers), protocoles liés à la santé, à l'autonomie, à la bientraitance, traçabilité
Atelier pratique : analyse de documents internes
Identification des points forts et des zones à renforcer

Module 4 : Mise en situation d'un accompagné traceur

Étude de cas
Simulation d'entretien professionnel

Module 5 : Comment faire vivre les critères du Chapitre 1 au quotidien

Implication des équipes et des usagers
Articulation avec les autres chapitres du référentiel

Public

Direction, encadrement, responsable qualité professionnels de terrain, représentants des usagers des établissements médico-sociaux

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences
Mises en situation

Intervenant

Évaluateur ESSMS

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☑ Inter- établissements 2 jours, 12 heures

❶ 05 et 06 avril 2027 – Distanciel
Date limite d'inscription : 15 mars 2027

❷ 08 et 09 décembre 2027 – Présentiel Bordeaux-Pessac
Date limite d'inscription : 15 novembre 2027

788 € par participant

☑ Intra-établissement Étude de faisabilité sur demande

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

8.20.